

## 1.1 Placette témoin n°9 Glovelier – Combe du Bé (20.12.2021)

### 1.1.1 Description générale

La placette 9 se situe en bas de la Combe du Bé, en rive droite, en amont du cours d'eau (Figure 1). Dans la partie inférieure de la placette un piège à gravier permet de retenir les matériaux avant que le cours d'eau ne soit canalisé sous le village de Glovelier.

La surface de cette placette est de 0.7 ha. Et sa pente moyenne d'environ 30°. La carte des peuplements, établie avant 2016, fait état de deux peuplements, soit une futaie et un perchis. Cette carte devra être mise à jour. En considérant la placette ainsi que ses abords il semble que l'on ait une forêt en mosaïque, ce qui devra être confirmé lors de la mise à jour de la carte des peuplements. Le taux de recouvrement moyen a été estimé à 60%, avec une majorité de feuillus.

La station forestière dans le périmètre de la placette est principalement une Hêtraie à dentaires (12a), dans la partie aval on a une Hêtraie à tilleul (13a), station caractéristique des zones d'éboulis. Les affleurements rocheux en amont, ne sont pas actifs. Des coupes de chablis ont été réalisées récemment et la trouée ainsi réalisée a été replantée.

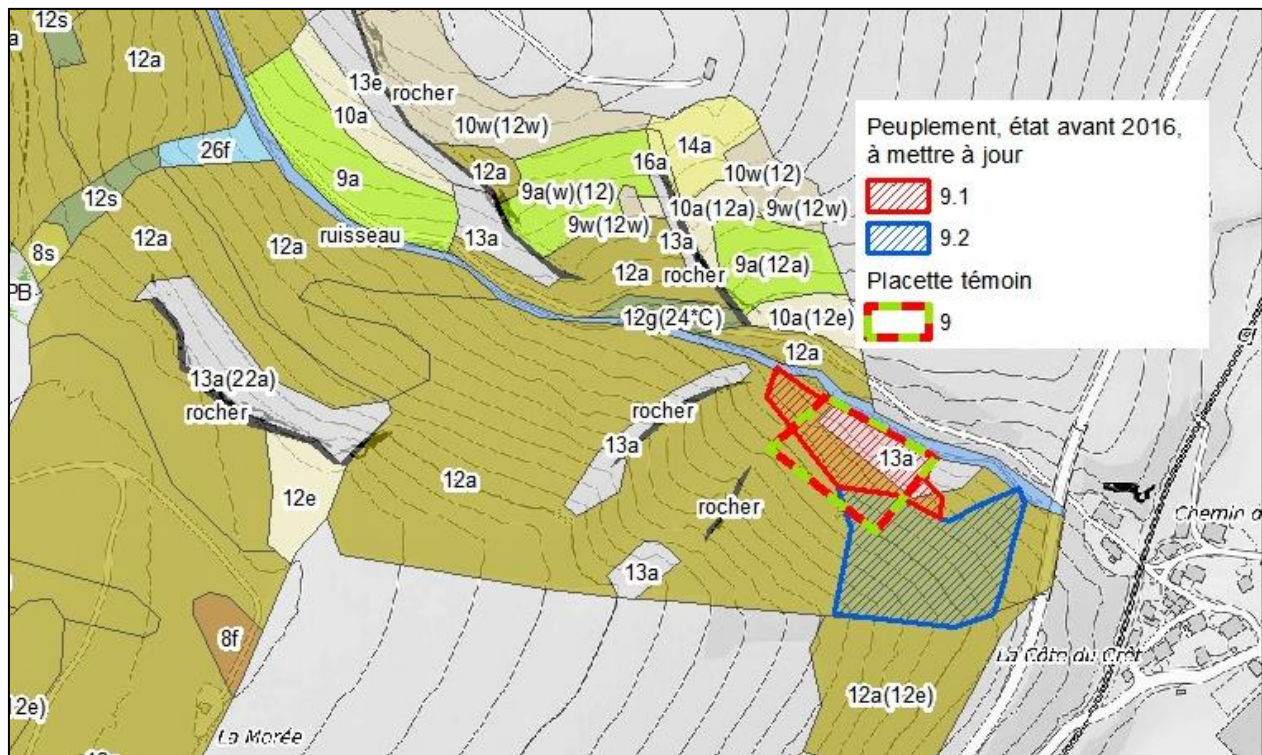


Figure 1 Situation générale placette témoin n°9

### 1.1.2 Caractéristiques placette

Critères	2014	2021
	9.1	
Station forestière	12a	
Danger / Type d'objectif	Eaux / 2.4	
Stade développement	Futaie irrégulière	Futaie irrégulière / Forêt pérenne
Mélange (%rés)	50%	30%
Densité	Normal	Entrouvert (normal avec trouées)
Elancement	Moyen	Bon (Ø moyen : moyen)
Déjeté	Moyen	Bon
Couronne	Petits et moyens Ø : mauvais Gros : moyen	Moyen
Etat sanitaire	Moyen	Mauvais
Rajeunissement	Bon	Bon
Volume sur pied [sv/ha]	297	183
Nombre de classes	2	4
Taux de recouvrement	80%	60%
Intervention future	Futaie jardinée	Futaie jardinée
Remarques	-	- frê et érables abroutis - ronces dans les grandes ouvertures - plantation dans la trouée

### 1.1.3 Analyse Nais

Le détail de l'analyse Nais (formulaire 1, 2, etc...) se trouve en annexe.

Critères	2014	2021
Mélange	hê 49%, ér. sy 2%, ép 36%, sa 13%	70% hê, 20% ép, 10% sa
Structure verticale	Suff'ment d'arbres susceptibles de se développer dans 2 cl. de Ø par ha	4 classes de diamètre
Structure horizontale	Une trouée de 5 ares environ (en amont)	Régénération assurée Dépérissement (chablis) Trouées : env. 12 a Zone raj : deg rec 15 % Degré de recouvrement : 60%

Eléments stabilisateurs	env. 50 % des couronnes des feuillus fortement asymétriques, surtout les petits et moyens Ø. Quelques gros arbres penchés, quelques arbres instables dans le cours d'eau, quelques arbres tombés dans le cours d'eau.	Quelques arbres penchés, assez éléments stabilisateurs, pas d'arbres instables, ni trop lourds
Rajeunissement	Pas de la concurrence de la végétation, du recrû dans une trouée et quelques jeunes arbres dispersés.	Concurrence localisée (zone ouverte -> ronces) 10-15 % de la zone complète, mais très concentré, rajeunissement présent en suffisance fr + er's abrouiti
Remarques		Abrouitissement réduisant la diversité des essences Plantation Présence de chablis malgré une intervention récente, risque de problèmes sanitaires récurrents.

#### 1.1.4 Représentation des tiges

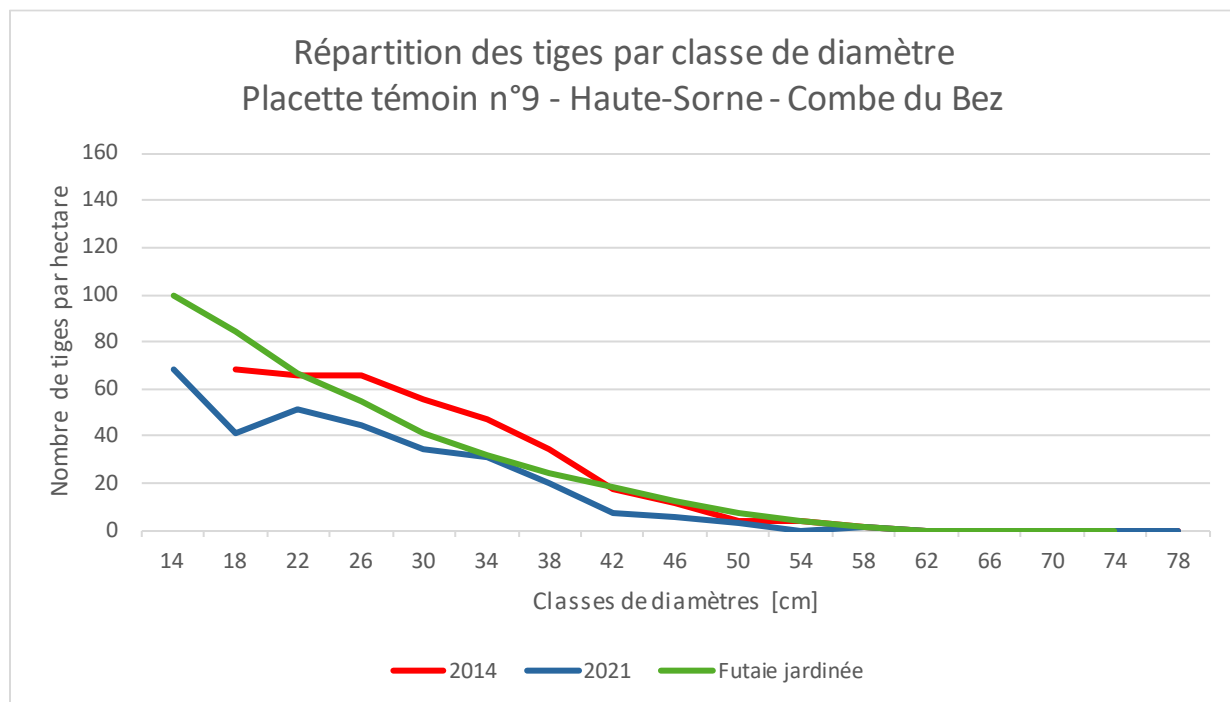


Figure 2 : Nombre de tiges par classe de diamètres

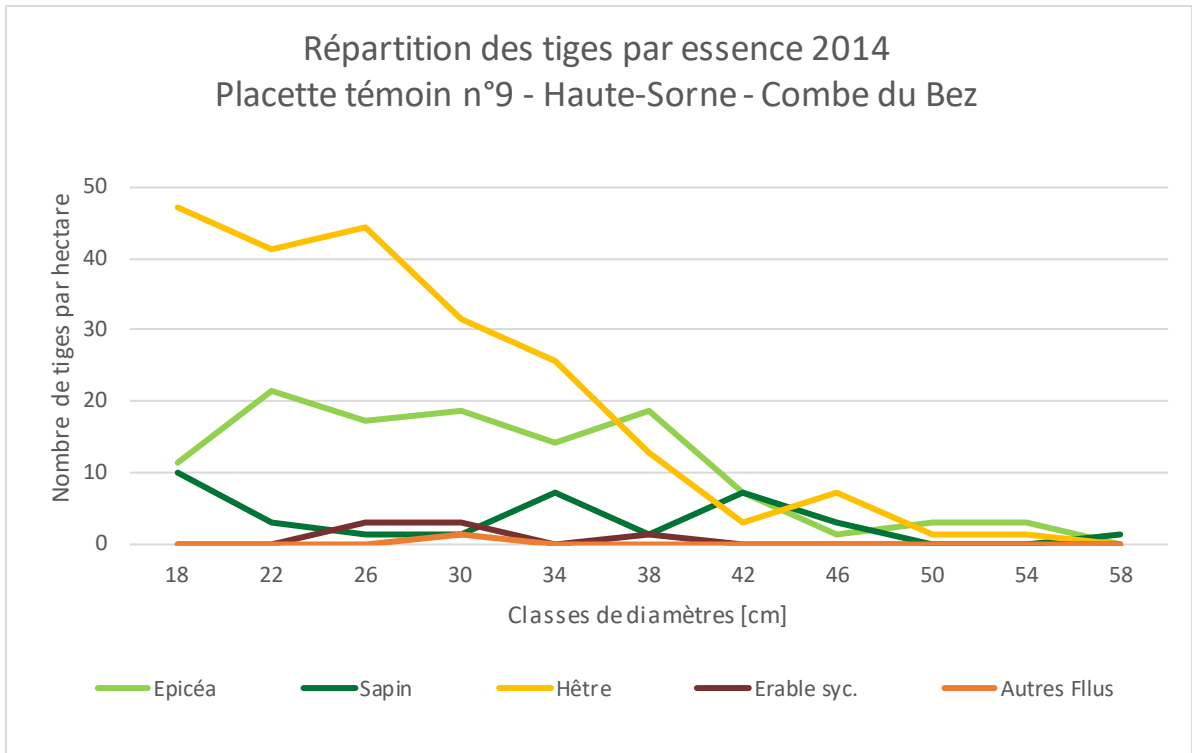


Figure 3 : Nombre de tiges par classe de diamètres selon les essences 2014

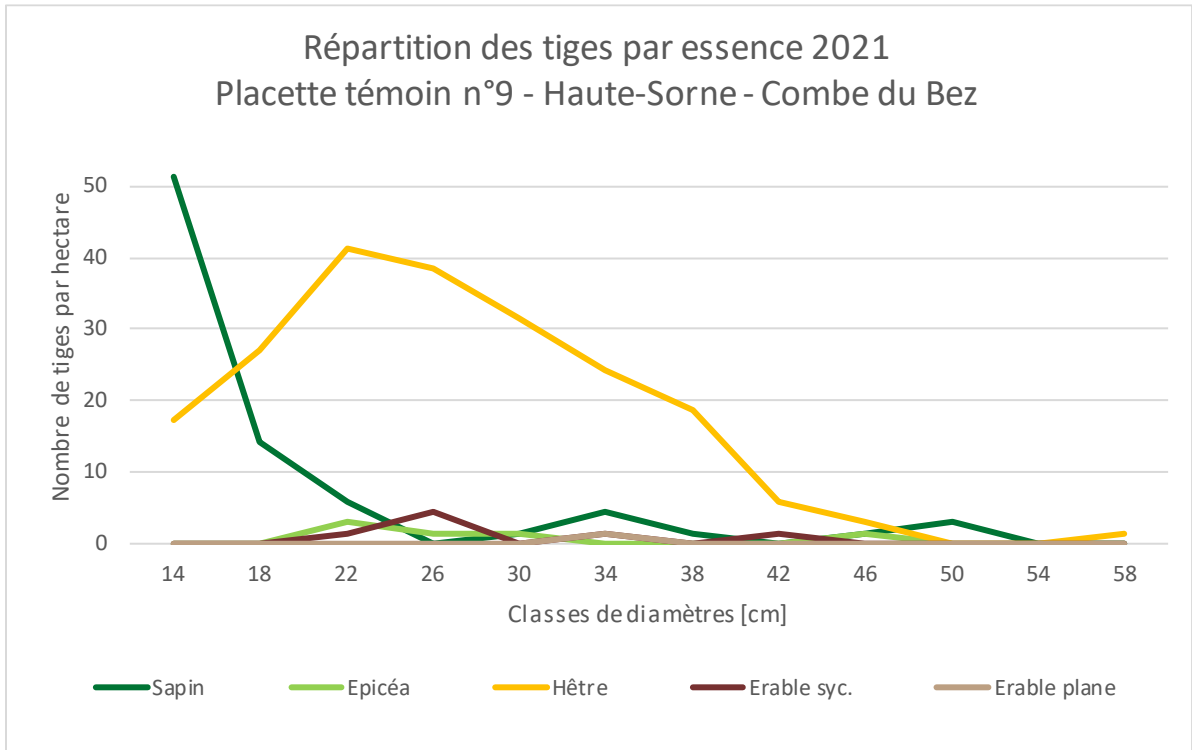


Figure 4 : Nombre de tiges par classe de diamètres selon les essences 2021

### **1.1.5 Analyse des effets**

Une coupe visant à étager la végétation de la berge afin de prévenir les risques d'embâcles a été faite en 2015. Une importante coupe de chablis a été réalisée en 2020. Les effets visés par la coupe de 2015 ont été atteints. La coupe des chablis réalisée en 2020 n'a pas permis de stopper les dégâts de bostryche.

Les effets de cette coupe se remarquent principalement au niveau des arbres de diamètre moyen. Les épicéas, qui représentaient une part non négligeable des tiges entre 20 et 40 cm de diamètre en 2014, sont pratiquement absents en 2021.

De grandes surfaces ouvertes sont présentes sur la placette. La coupe de bostryche ayant eu lieu l'année précédant celle de l'analyse de la placette, il n'a pas été possible de mesurer ses effets sur le rajeunissement. Un contrôle du rajeunissement dans les 5 années à venir est préconisé. Un développement de la végétation adventive est également à craindre dans les années à venir.

Dans un cas tel que celui-ci les effets constatés ne viennent pas de l'intervention sylvicole pratiquée, mais sont le résultat de la mortalité liée aux bostryches. Avec un taux d'épicéas de 36% et de sapin de 13%, et compte tenu de la station (12a), le peuplement telle qu'il se présentait en 2014 avait un taux d'énrésinement correspondant au profil minimal. Toutefois, en raison de plusieurs années sèches, une mortalité importante des résineux, principalement des épicéas, est à déplorer.

Dans cette situation la marge de manœuvre du sylviculteur est très restreinte.

### **1.1.6 Propositions**

Malgré le fait que l'intervention réalisée n'ait pu circonscrire la mortalité liée aux bostryches, les interventions telles que pratiquées (coupe des arbres secs pouvant constituer des embâcles) doivent être maintenues. La solution alternative de couper tous les épicéas aurait des effets négatifs importants (érosion, taux de recouvrement trop faible). Une surveillance régulière du secteur est recommandée.

### **1.1.7 Remarques**

La limite supérieure de la placette se trouve à la frontière entre la forêt protectrice particulière et la forêt protectrice.